

Le grand problème économique moderne : le circuit

Autor(en): **Ducommun, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **30 (1938)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par une convention générale. Il s'oppose à ce qu'il soit porté préjudice à ces efforts par les intérêts particuliers de certaines branches de l'industrie désirant s'en tenir à des conventions uniques. La F. S. I. ainsi que les groupes ouvriers doivent lutter par tous les moyens contre la dispersion des forces et chercher à atteindre, à Genève, le maximum par la conjugaison de leurs efforts.

Dans la troisième partie de son rapport « Lutte contre la crise », Mertens souligne le fait que le problème du chômage est devenu un problème permanent de crise. Puisque la misère et la pauvreté est le terrain le plus propice au fascisme, nous devons nous occuper particulièrement de cette question, de même que de la question de l'émigration, des travaux publics, etc. Voilà les raisons pour lesquelles la F. S. I. engage les centrales de faire tout leur possible, dans le cadre national en créant un département économique afin de trouver une solution à ces questions.

Après quelques courtes remarques approbatives, le rapport total du secrétariat de la F. S. I. est adopté définitivement.

Le grand problème économique moderne : le circuit.

Par *Charles-F. Ducommun.*

Dans la « Revue syndicale suisse » du mois de mai, nous avons esquissé à grands traits le problème de l'équilibre nécessaire entre la production et la consommation. Nous avons tenté de vulgariser la question en montrant que si la planète produisait pour x milliards de marchandises en une année, il fallait qu'à cette production corresponde une émission de pouvoir d'achat de x milliards également. Pour assurer cette équivalence, il faut opérer au sein de chaque entreprise, réaliser cet équilibre dans les grandes comme dans les petites exploitations. H. Dubreuil avait montré comment le circuit était assuré dans l'économie corporatiste du moyen âge et comment la production s'adaptait alors à la consommation. Aujourd'hui, cette adaptation n'est plus assurée. Nous en avons donné la raison par un exemple élémentaire.

Mais, en réalité, le problème est beaucoup plus compliqué. Nous n'allons faire maintenant que quelques pas de plus dans ce labyrinthe et nous espérons que quelques-uns de nos lecteurs voudront bien nous aider à poursuivre la discussion afin que les syndicalistes romands sachent quelle attitude prendre à l'égard du plus grand problème économique de tous les temps. Aujourd'hui donc, nous sommes obligés de passer sur un plan plus scientifique; nous le faisons d'autant plus volontiers que la question a soulevé parmi nos jeunes syndiqués plus d'intérêt que nous ne le pensions.

L'entreprise capitaliste est condamnée au rendement; le but de l'entrepreneur est la réalisation d'un gain¹. Il ne peut pas songer aux besoins collectifs à satisfaire; ce n'est pas là son rôle et pourtant, il existe des millions d'hommes qui ont des multitudes de besoins. Or voilà ce que disent les adeptes du libéralisme intégral, du capitalisme de libre concurrence: « Ce qui est admirable, c'est que les entreprises qui, chacune prise isolément, ne poursuivent que la réalisation d'un gain, en arrivant, dans leur ensemble, à s'acquitter de cette dernière tâche, c'est-à-dire de la satisfaction des besoins d'une façon incomparablement parfaite.

Rien cependant de plus naturel, si l'on songe qu'il existe un point où le contact s'établit entre la recherche du gain et la satisfaction des besoins: c'est l'établissement des prix sur le marché. C'est là le fait régulateur de la vie économique. Le prix indique qu'un besoin existe quelque part; il détermine en même temps la chance du gain et pousse l'entrepreneur capitaliste à contribuer à la satisfaction du besoin en question.

Le processus économique, sous sa forme capitaliste, consiste donc uniquement dans l'adaptation incessante de l'entreprise privée aux exigences de la collectivité, et cela à la faveur de l'établissement des prix. En d'autres termes: l'objet en vue duquel fonctionne l'économie capitaliste consiste dans la satisfaction de besoins par l'intermédiaire du marché, chaque entreprise prise isolément ne contribuant à cette satisfaction qu'en vue de la réalisation d'un gain. »

Et la rationalisation qui provoque le chômage? Les adeptes de la libre concurrence répondent:

« La concurrence qui oblige les entrepreneurs à intensifier le

¹ Il nous paraît opportun de démolir ici une idée trop communément admise, à savoir que la poursuite du gain n'est pas une caractéristique du seul capitalisme. Le grand économiste allemand, Werner Sombart (qui dernièrement a dû malheureusement sacrifier sa science à la folie raciste) disait fort justement dans son chef-d'œuvre « L'apogée du capitalisme »:

« Avant tout, et c'est un défaut dont les entrepreneurs sont unanimes à se plaindre, et que j'avais déjà signalé en parlant des ouvriers de l'époque du capitalisme naissant, il manque à l'ouvrier le besoin d'acquérir. Rien de plus absurde que l'opinion si répandue dans nos livres d'enseignement, d'après laquelle le « besoin d'acquisition » serait un des besoins primitifs de l'homme. C'est le contraire qui est vrai. L'homme proche de la nature ne pense nullement à gagner de l'argent, le plus d'argent possible. Il ne veut pas gagner pour gagner, mais seulement pour avoir de quoi vivre comme il en a l'habitude. Il n'aspire même pas à « vivre mieux ». Lorsque son salaire suffit à lui assurer son genre de vie habituel, il ne tient pas à travailler davantage: il s'arrête. Telle est l'expérience qu'ont faite à leurs dépens tous les entrepreneurs qui ont eu à faire à des ouvriers non dressés et que beaucoup d'entre eux font encore aujourd'hui dans les régions où l'esprit capitaliste ne s'est pas encore emparé des masses. L'homme commun est, par sa nature, un lazzarone, délicieusement paresseux et ne sachant rien de l'« *industrious life* » que le prolétaire lui-même est obligé de mener de nos jours. Or, cette absence du besoin d'acquisition chez l'ouvrier place le capitaliste dans un grave état d'infériorité. Elle empêche l'ouvrier de fournir, intensivement, la somme de travail qui constitue pour le capitaliste un minimum indispensable. »

travail et à introduire de nouvelles machines provoque aussi un abaissement des prix. Par suite de cet abaissement des prix, le pouvoir d'achat de la population augmente, ce qui permet d'accroître la production d'une manière correspondante, et, pour ce faire, de réembaucher les travailleurs ayant perdu leur emploi par suite de la rationalisation. »

Ces deux raisonnements sont faux, premièrement parce que la libre concurrence n'est jamais absolue pour la bonne raison que le capitalisme évolue fatalement vers un régime de monopoles, et, deuxièmement, pour la raison (expliquée dans notre numéro de mai) que l'économie capitaliste, même dans un état de libre concurrence absolue, ne rémunère pas rationnellement les divers facteurs de la production, ne répartit pas logiquement le bénéfice de l'entreprise, ce qui a pour effet que ces rémunérations ne sont pas transformées dans une mesure suffisante en pouvoir d'achat capable de résorber la production. *Dans n'importe quelle entreprise l'on peut créer plus ou moins de pouvoir d'achat sans que l'on change le volume total des diverses rémunérations.* Voilà le point crucial. Il s'agit de rémunérer le capital et le travail de telle sorte qu'aucune de ces rémunérations ne soit trop forte: *tout revenu relativement trop élevé constitue un danger pour le circuit économique* car il n'est consommé qu'en partie. Certes, il faut qu'une partie soit attribuée à la reconstitution nécessaire des capitaux; il faut, pour employer le langage de l'école allemande, un capital « potentiel » destiné à l'investissement créateur du capital « actuel ». Mais ce capital « potentiel » est maintenant trop considérable; *l'investissement est anarchique, parce que, dans chaque entreprise, la rémunération est anarchique.* Les dix milliards qui sont rentrés en France depuis quelques mois, ne se sont pas investis. C'est un symptôme très grave car *l'investissement est la condition primordiale de toute la réanimation économique* de notre régime capitaliste.

Si l'investissement est malade, c'est que tout est malade. Certains économistes, libéraux orthodoxes, voudraient nous faire croire que si l'Etat n'intervenait pas dans l'économie et ne l'oppressait pas par une fiscalité excessive, le crédit pourrait être meilleur marché, les investissements reprendraient, les usines travailleraient et le chômage disparaîtrait. Non, ce n'est pas si simple. L'exemple que nous avons donné dans notre numéro de mai montre qu'il s'agit d'une question de structure non seulement du régime mais surtout de l'entreprise.

Ceux qui nient cette constatation et qui tiennent mordicus aux raisonnements de l'harmonie automatique de l'économie ont été appelés *les optimistes*. La conception optimiste est celle de la grande majorité des « économistes classiques », notamment Jean-Baptiste Say et Ricardo. Ce dernier ne croyait pas au déséquilibre (ah! s'il vivait aujourd'hui!). Il disait: « Par le fait même qu'un homme produit, il devient nécessairement soit le consom-

mateur de ses propres marchandises, soit le consommateur des marchandises produites par une autre personne. Il n'est pas de capital accumulé dans un pays, quel qu'en soit le montant, qui ne puisse être investi productivement. Des produits sont toujours achetés avec des produits. »

A cette conception s'opposent *les pessimistes* qui nient que, dans un monde capitaliste, la consommation progresse avec l'augmentation de la production, le pouvoir d'achat restant toujours en retard. C'est partiellement notre opinion. Quel que soit le revenu d'une nation ou d'un monde entier, une partie des bénéfices accumulés reste toujours soustraite à la consommation, la production augmente. Il se crée ainsi un état de *sous-consommation*, appelé par erreur surproduction (car il n'y a de surproduction qu'à un prix donné). Si le capitalisme n'a pas encore succombé à ce vice interne, cela tient au fait que nous avons trouvé des consommateurs à l'extérieur. Cette thèse de pessimisme a été brillamment soutenue par Jean Sismondi, notre concitoyen genevois, dans ses « Nouveaux principes ». Ce point de vue fut repris par Rodbertus et par Karl Marx. Nous y reviendrons. Ces auteurs démontrent que la rémunération du facteur travail (salaires) n'augmente pas proportionnellement à l'augmentation de la production et que, par conséquent, l'ouvrier est toujours moins en mesure de racheter l'équivalent de ce qu'il produit. Tel n'est pas l'avis de Sombart qui réfute la thèse pessimiste que nous défendons :

« Le premier danger qui menace le capitalisme est celui de la non-transformation possible du capital potentiel en capital actuel, par conséquent celui de non investissement. Autrement dit, il s'agit précisément du danger de la non-accumulation. Mais, dans la plupart des cas, cette éventualité n'entraîne aucune diminution de la demande, car les sommes utilisées autrement que pour le paiement de salaires, ne disparaissent pas pour cela, en tant que force d'achat. C'est ce qui se produit, par exemple, dans le cas où un entrepreneur consacre une partie de son capital à l'achat de terrains, par conséquent au paiement d'une rente foncière. Tel est également le cas de l'épargnant achetant des titres d'un emprunt d'État. Au bout de peu de temps, les capitaux consacrés à ces buts réapparaîtront toujours comme force d'achat. »

Mais c'est précisément ce correctif qui ne joue pas. Ces capitaux ne « réapparaissent » pas comme pouvoir d'achat. Jamais en effet l'on a tant parlé de cette « hot money » (capitaux vagabonds). Nous y trouvons à la fois la source et la manifestation du mal. Cette « hot money » est le résultat de ce déséquilibre ; c'est cette « hot money » qui est cause du court-circuit ; elle ne peut pas se transformer en pouvoir d'achat ni en investissement. Les adeptes de la monnaie franche disent : « Il faut rendre tellement vulnérables ces capitaux vagabonds que leurs propriétaires n'aient plus d'autres ressources que de s'en servir pour acheter,

consommer, s'ils veulent en sauver quelque chose.» C'est commencer par la fin! Ce n'est pas contre ces capitaux qu'il faut sévir. On ne sauve pas un arbre en badigeonnant les fruits! C'est à la source qu'il faut remonter, à la genèse de cette «hot money»; c'est alors que nous retombons inévitablement sur le thème que nous défendons: un autre critère de rémunération des facteurs de la production. On ne sort pas de là. Nous devons étudier le bilan et les comptes de chaque entreprise.

Mais la question se complique encore parce qu'il ne faut pas partir du point de vue selon lequel notre économie actuelle est exclusivement et uniquement capitaliste (au sens scientifique du terme), c'est-à-dire un monde économique où seuls les salariés et les fournisseurs de capitaux soient des consommateurs. La demande n'est pas seulement déterminée par la totalité des salaires (employés) et de la plus-value (employeurs et actionnaires). Employeurs et employés forment ce qu'on appelle dans l'école allemande la demande *endogène*. Or, pour vendre le surplus de leur production, les entrepreneurs ont recours à des tiers (propriétaires fonciers, spéculateurs, fonctionnaires). Ces tierces personnes forment ce que l'on appelle la demande *exogène*, par opposition à la demande endogène des bénéficiaires (patrons et employés) du processus capitaliste proprement dit. Or, cette demande exogène, correctif indispensable du déséquilibre endogène, commence à faire défaut. Pourquoi, parce que sans une économie basée sur l'échange la prospérité exogène dépend dans une grande mesure de la prospérité endogène (bourses, emprunts, impôts). Il est illogique de restreindre les tâches sociales de l'Etat car par ces dépenses l'Etat crée une demande exogène, corrige ainsi le déséquilibre endogène; d'ailleurs, si l'on y réfléchit bien, tout ce qui est dépensé pour les œuvres publiques est automatiquement consommé.

Cette digression n'enlève rien à la valeur de notre thèse du pessimisme économique. Elle nous met en garde contre la tentation de donner un caractère absolu à la loi du rachat de la production, loi de tendance qui doit inspirer toute notre politique syndicale.

Notre conception du circuit entraîne une nouvelle conception du salaire. Il faut que nous abandonnions, pour la fixation du salaire, tous les critères envisagés jusqu'à ce jour: salaire selon prestation, salaire de base et participation aux bénéfices, salaire basé sur le minimum vital, salaire fixe, salaire social, salaire mobile variant selon l'indice du coût de la vie, salaire-or, salaire à valeur stable ou semi-automatique, etc. C'est un salaire basé sur l'indice de la production qui devra remplacer tous les autres critères. Nous aurons ainsi une nouvelle forme: le salaire-circuit basé non pas sur le coût de la vie ni sur le bénéfice mais sur le chiffre d'affaires, ce qui permettrait la conjugaison de l'équité sociale et de l'équilibre économique, dans l'entreprise comme sur

le plan collectif. Les autres critères susmentionnés ne sont pas faux mais insuffisants; nous pourrions d'ailleurs les conjuguer avec celui du salaire-circuit. Tout ceci nous amènera forcément à l'étude des relations entre le volume de la production et le coût de la vie.

Dans un prochain article nous pénétrerons encore plus profondément dans la réalité vivante, et nous serrerons de plus près la vérité scientifique en conjuguant notre étude avec celle des débouchés, de la balance commerciale et des paiements internationaux.

La suppression du droit de libre établissement.

Par *H. Fehlinger.*

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire, nous constatons que, jusque fort avant dans le XIX^e siècle, la plupart des Etats européens ont imposé des limitations au droit de libre établissement. La liberté quasi absolue dont ont bénéficié ensuite les migrations n'a été que de courte durée; elle a été supprimée au début de la guerre mondiale, pour des raisons d'ordre militaire, et n'a plus été entièrement rétablie depuis lors. Au contraire, le droit des ouvriers et des employés de se déplacer pour occuper un emploi à l'étranger a été rendu illusoire presque partout par des lois pour la protection de la main-d'œuvre indigène; d'autre part les étrangers, d'une manière générale, n'ont le droit de s'établir qu'à la condition de s'engager à n'exercer aucune profession, quelle qu'elle soit.

Les chicanes bureaucratiques auxquelles le ressortissant étranger est soumis dans de nombreux Etats, sont véritablement révoltantes. Il est enregistré comme un homme avec casier judiciaire; il est obligé de mendier littéralement une autorisation de travailler qui peut lui être retirée en tout temps, sous n'importe quel prétexte et même sans aucun prétexte. Trop souvent l'autorisation ou le refus de la carte de travail demandée par des travailleurs étrangers capables et très doués dépend d'un fonctionnaire médiocre qui ne serait pas même en état de se débrouiller à l'étranger, fût-ce un mois seulement. On préfère trop souvent réserver les emplois à une main-d'œuvre indigène dont la formation professionnelle est parfois moindre ou même nettement insuffisante.

Les opinions peuvent diverger sur l'opportunité des restrictions, aussi nombreuses que profondes, apportées un peu partout au droit de libre établissement. Il peut tout d'abord sembler que la protection de la main-d'œuvre indigène les justifie. Mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que les barrières opposées à la migra-